

## **AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A**

**Siège social** : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebias a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 18 Avril 2023 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2022 à 0,291 dinars par action, soit un montant global de 7 275 000 DT. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 01<sup>er</sup> Juin 2023.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.